



Compte-rendu simplifié du Conseil de la vie sociale du 5 octobre 2023

Présents : Pascale B, Julien B, Sophie B, Anne C, Lucie C, Alice C, Cécile H, Cécile L, Pierrick L, Manon L, Pascal L, Didier L, Marie M.

Excusés : Valérie BH, Dominique L, Frédéric L, Margaret L.

1) Les représentants des salariés au CVS.

Jérémy Richard a quitté le Temps du Regard pour un autre travail.



Claire Peyrottes a aussi quitté l'association et a repris une formation.

Leurs remplaçants sont :

- Julien Brisset, professionnel aux Huniers et aux Haubans à Montgermont.
- Frédéric Lebarbier, professionnel chargé de l'accompagnement social.

Cécile Henry qui est référente du CVS, sera absente à partir de janvier 2024. Didier Lucas la remplacera.

2) Validation des documents en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)

Valérie Ben Hassen et Didier Lucas ont préparé quelques documents en FALC.



Le FALC c'est écrire plus simplement les choses pour mieux les comprendre. Ça prend beaucoup de temps.

Dans les accueils de jour et les hébergements on va faire des groupes de 5 personnes maximum qui reliront les documents.

Ensemble vivons avec nos différences

Ce sont les personnes accueillies de ces groupes qui pourront valider les documents, c'est comme ça que ça se passe.

On traduira aussi le livret d'accueil et on donnera la version FALC à chaque nouveau qui viendra en accueil ou en hébergement.

3) Le déménagement du Temps d'Agir

La municipalité de Rennes a accepté les nouveaux plans qu'on leur a proposés pour les locaux où on ira rue du Trégain.



La mairie avait organisé l'espace en petits bureaux, ce n'était donc pas adapté pour nous.

Il va falloir casser des cloisons pour avoir des salles pour l'accueil de jour.

Le personnel de la mairie devait déménager dans le quartier du Gast début octobre, mais leur nouveau lieu n'est pas terminé donc les travaux d'adaptation pour Le Temps du Regard sont retardés.

Du coup, notre déménagement devrait aussi être décalé. On devait rentrer dans le nouvel accueil de jour début avril 2024.

Pour une question de sécurité, il y aura des plots qui empêcheront les voitures et les autres véhicules de rouler sur la petite route qui passe devant le bâtiment.

Pour l'instant, c'est trop tôt pour parler de l'aménagement extérieur. Dans plusieurs années, il y aura des arbres et de la pelouse devant l'accueil de jour.

Le petit centre commercial va être démoli.

Deux petits immeubles vont être construits à la place des logements.

Au rez-de-chaussée, il y aura des professionnels du médical et paramédical (médecins, kinés, dentistes...)

À partir de 2026, nous pourrons utiliser la partie occupée aujourd'hui par la direction des sports.

4) Le passage piéton à la sortie du métro Gros Chêne

La demande écrite a été transmise à la Mairie en juin 2023.

Le 10 octobre, Marie Maudieu rencontrera M. Benoît Edeline, chargé de Mission Handicap à la Ville de Rennes.



Ils vont parler de la sécurité à la sortie du métro et de la nécessité de mettre en place un ou deux passages piétons qui seront utiles à tout le monde.

5) Casiers fermés à clé pour les accueils de jour

C'est une question importante car c'est une obligation.

À Acigné, il y a des casiers pour les salariés et pour les personnes accueillies.



Au Temps d'Agir, on va attendre de déménager pour voir où on pourrait en installer.

Certains casiers du personnel de la mairie pourraient être réutilisés.

Lors de la rencontre du 10 octobre avec M. Edeline, Marie Maudieu et l'équipe de professionnels verront si c'est adapté.

Pour les Acanthes, il y a un problème de place, il va falloir trouver une solution.

6) Projet de café associatif

Ce projet a été proposé par quelques personnes accueillies du Temps d'Agir.



Il faut qu'on voie si beaucoup de gens sont intéressés.

L'idée c'est de rencontrer des personnes extérieures et de se faire connaître.

Si ça intéresse beaucoup de personnes accueillies, ce sera intéressant d'aller voir des gens qui animent déjà des cafés associatifs.

C'est le cas dans les associations Espoir 35 et à Alaph : savoir le temps que ça prend, à quel moment ils ouvrent, combien ça coûte pour fonctionner.

7) Le lavage du linge dans les hébergements

Pour le linge délicat, les professionnels ont déjà fait des choses.

Par exemple, ils demandent aux résidents de trier leur linge.



Trois bacs sont mis à leur disposition :

- un bac pour le linge de couleur
- un bac pour le linge blanc

- un bac pour le linge délicat.

C'est toujours un professionnel qui dépose le linge dans le lave-linge.

Il faut savoir qu'à Montgermont, il y a deux lave-linges et 2 sèche-linges, ça facilite le travail.

Le but de ce tri par les résidents est de les aider à être plus autonomes, c'est important.

Pour les vêtements abîmés, à recoudre ou à jeter, les professionnels doivent prévenir les parents ou les tuteurs avant de faire quelque chose.

8) Appels téléphoniques



Certains parents ou tuteurs voudraient que les professionnels disent leur nom quand ils répondent au téléphone dans les accueils de jour et les hébergements.

La direction va leur demander de dire à chaque fois leur prénom quand ils décrochent.

C'est important d'appeler après 10 heures dans les hébergements car, avant 10h, les professionnels sont occupés à accompagner les résidents pour leur départ en accueil de jour ou en rendez-vous.

9) Calendrier des Conseils de la Vie Sociale

Horaires : de 14h30 à 16h30

Dates et lieux :

- Jeudi 11 janvier 2024 aux Huniers à Montgermont au 10 rue Marin Marie
- Jeudi 04 avril à la Maison du voisinage à Acigné au 2 rue de la Sicotière
- Jeudi 27 juin au Temps du Regard à Rennes